

Philippe ROUSSEL  
Commissaire enquêteur  
Le Clos du Cheval Blanc  
151, rue du Docteur Ducroquet  
59700 MARCQ en BAROEUL  
03 20 65 29 71 – 06 11 99 74 08  
philiprous@numericable.fr  
philippe.rousseau2016@gmail.com

Marcq en Baroeul, le 4 juillet 2018

Monsieur le Préfet du Pas de Calais  
Direction de la Coordination des politiques  
publiques et de l'appui territorial  
Bureau des installations classées, de l'utilité  
publique et de l'environnement  
Section des installations classées  
Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS CEDEX 9

Objet : Demande d'autorisation d'exploiter  
une installation classée pour la protection de l'environnement,  
bâtiment logistique lot n°1, zone LD,  
sur la plateforme multimodale de la ZAC EXTENSION de DOURGES (62)

Réf: Arrêté préfectoral n° DCPAT – BICUPE – SIC n°2018 - 107

PJ : rapport, annexes, avis et conclusions de l'enquête  
environnementale

Affaire suivie par M. Laurent LEGRAND

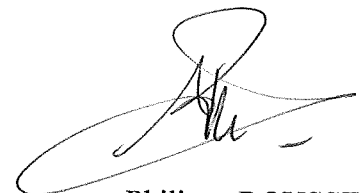
Monsieur le Préfet,

Je vous prie de trouver ci-joint le mon rapport et mes conclusions pour  
l'enquête que j'ai menée du 14 mai au 13 juin 2018 dans l'affaire visée en  
l'objet.

Il s'agit des originaux des documents.

Je vous informe que j'ai transmis le même jour à Monsieur le Président du  
Tribunal Administratif de Lille la copie des mêmes pièces.

Je vous en souhaite bonne réception,  
et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération  
distinguée.



Philippe ROUSSEL

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE DE DOURGES

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE  
ENVIRONNEMENTALE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : à la demande d'autorisation d'exploiter un bâtiment  
Logistique "Lot n°1" au niveau de la Zone LD, de la  
plate-forme Multimodale et Logistique S.P.L DELTA3  
sur la commune de Dourges.

*Vu le Commissaire  
Enquêteur*

Philippe DOUSSEL

*le 4/5/2018*

OBJET DE L'ENQUÊTE :

Demande d'autorisation d'exploiter un bâtiment logistique  
"Lot n°1" sur terrain de la Zone L.D. de la plateforme multimodale  
et logistique SPL DELTA 3 sur la Commune de DOURGES.

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

Arrêté n° 2018/107 en date du : 24/04/2018

de Monsieur le Maire de :

de M. le Préfet - des Vosges de Colmar  (1)  
 (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

M. : ROUSSEL Philippe

Profession Chef de Service de l'Etat, la Police, etc.

Durée de l'enquête : 31 jours

Date d'ouverture : du 14 Mai au 13 Juin 2018

Les 10/5/18	de 9 heures	à 12 heures
" 22/5/18	" 14 "	" 17 "
" 28/5/18	" 9 "	" 12 "
3/6/18 (samedi)	9 h	12 h
13/6/18	14 h	17 h

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Comportant 20 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : la mairie de DOURGES site de l'enquête

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la mairie de DOURGES et communes avoisinantes aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public : (cf + heures)

Le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_  
" \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_  
" \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Cocher la case correspondante.

Registre ouvert le 14 mai 2018 à 9h00  
Le Commissaire Enquêteur

Handwritten signature/initials

PREMIERE JOURNEE

Le 14 Mai 2018 de 9 heures à 12 heures

OBSERVATIONS DE M. pas d'observation Philippe ROUSSEL

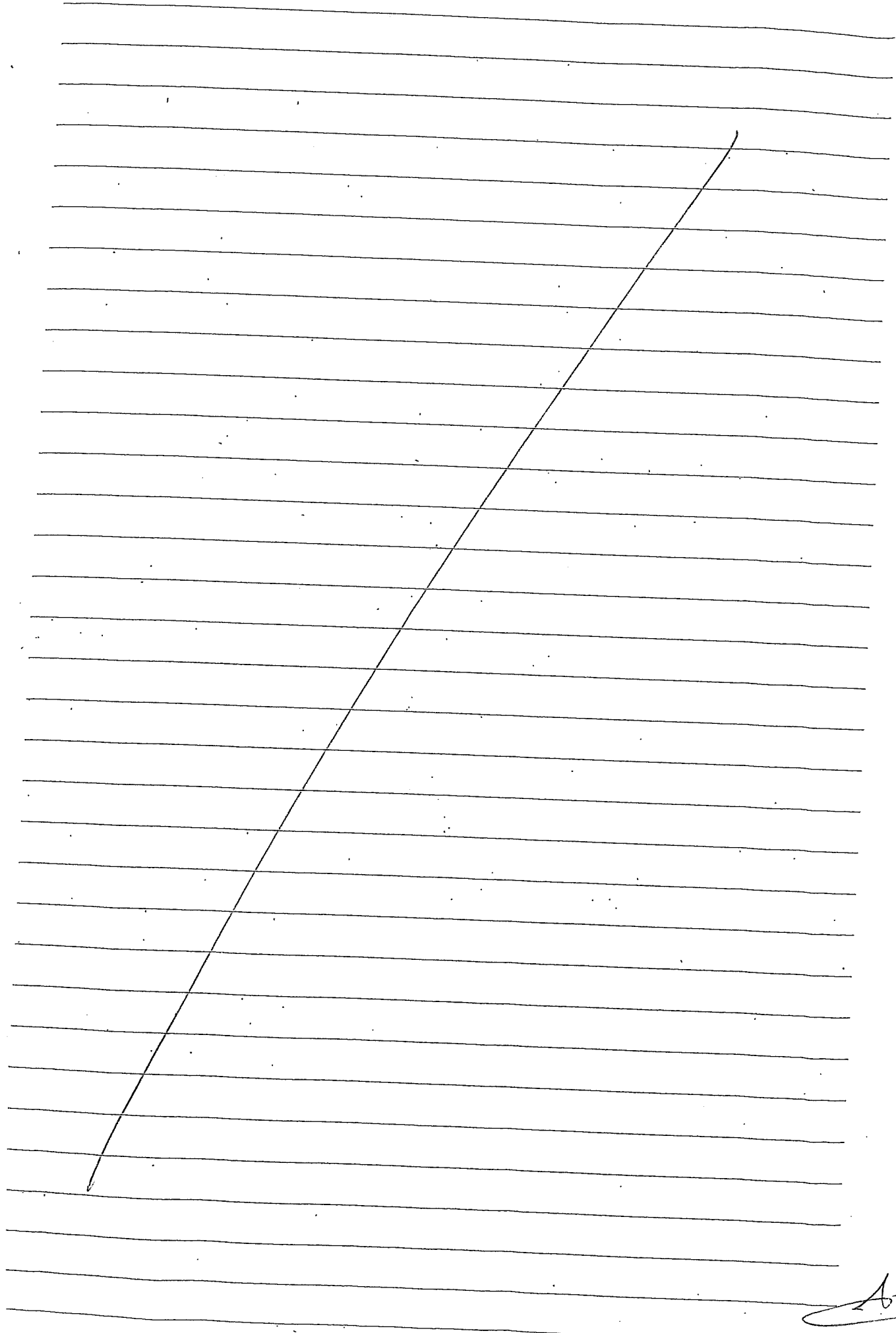
le 22 Mai 2018 de 14h00 à 17h

pas d'observation Philippe ROUSSEL

le 28 Mai 2018 de 9h00 à 12h00 pas d'observation Philippe ROUSSEL

le Samedi 9 Juin 2018 de 9h00 à 12h00 pas d'observation Philippe ROUSSEL

le Mercredi 13 Juin 2018 de 14h à 17h00 pas d'observation Philippe ROUSSEL



63

Le 13 Juin 2018 à 17 heures 00.

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné, M. ROUSSEL Philippe Commissaire Cheyrot déclare clos le présent registre

qui a été mis à la disposition du public pendant 31 jours jours consécutifs,

du 14 mai au 13 Juin 2018,

aux heures d'ouverture des bureaux de la mairie de Sours  
de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures

et de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures.

Les observations ont été consignées au registre par 0 (zéro) personnes

(pages n°s \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_).

En outre, j'ai reçu 0 (zéro) lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
- 2. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
- 3. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

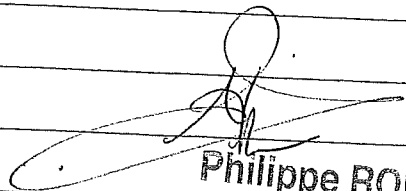
*ARF*

Le présent registre ainsi que les \_\_\_\_\_ pièces  
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le \_\_\_\_\_  
à M. univiu le Préfet du Pas de Calais

(Voir mention de clôture en page 16)

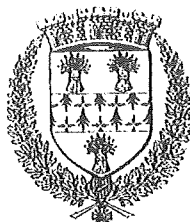
**CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

*Cf documents joint (rapport et conclusions)*

  
Philippe ROUSSEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

MAIRIE



SEANCE DU  
22 JUIN 2018

**Séance ordinaire du 22 Juin 2018**

L'an deux mil dix-huit, le Vingt Deux Juin à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est assemblé à la salle des Fêtes Mairie à titre exceptionnel et provisoire du fait des travaux de restructuration de la Mairie sous la présidence de Mme Jeanne-Marie DUBOIS – Maire – en suite de convocation en date du 15/06/2018 dont 1 exemplaire a été affiché à la porte de la MAIRIE.

Etaient présents : Mme DUBOIS (Proc de Mme MILLER). MM. MARTIN. JAKUBOWSKI (Proc de M. RICHARD Denis). Mme MEQUIGNON. M. HAGE (Proc de Mme VAN HEGHE). Mmes NOBLE (Proc de Mme COURTIN). MALECKI. M. PRETTRE. Mme BRUYER. MM. VANDERSTEEN (Proc de Mme WOS). SMURAGA. RUCAR. JUSZCZAK. Mme PECRIAUX. M. CASTIEN Mmes MAGDELON (Proc de M. COOL). BARLET. M. FRANCONVILLE (Proc de Mme SENECHAL). Mmes DEHAENE. SIMON.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents, excusés : Mmes COURTIN. MILLER. VAN HEGHE. WOS. SENECHAL. MM RICHARD Denis. COOL.

Etaient absents : M. RICHARD Jean-Claude. Mme GONDROY.

Madame PECRIAUX Mireille est désignée Secrétaire de séance.

Madame le Maire expose à l'Assemblée que par arrêté du 24 Avril 2018, Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais a ouvert une enquête publique sur la demande d'autorisation présentée par la Société S.P.L DELTA 3 en vue d'exploiter un bâtiment logistique « Lot N° 1 » Zone LD de la plate-forme Multimodale et logistique DELTA 3, sur la Commune de DOURGES.

L'avis du Conseil Municipal étant sollicité, elle demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil Municipal,

VU l'arrêté préfectoral du 24 Avril 2018 portant ouverture d'une Enquête Publique sur la demande d'autorisation présentée par la Société S.P.L DELTA 3, en vue d'exploiter un bâtiment logistique « Lot N° 1 » Zone LD de la plate-forme Multimodale et logistique DELTA 3, sur la Commune de DOURGES.

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**OBJET DE LA**  
**DELIBERATION**  
INSTALLATIONS CLASSEES  
Société S.P.L DELTA 3  
AUTORISATION  
D'EXPLOITER UN  
BATIMENT LOGISTIQUE  
« Lot N° 1 »  
au Niveau de la Zone LD DE  
LA PLATE-FORME  
MULTIMODALE ET  
LOGISTIQUE DELTA 3  
COMMUNE DE DOURGES  
AVIS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Publié et affiché  
Article L2121.25  
Du Code Général  
Des collectivités  
Territoriales



- **EMET** un avis favorable à la demande d'autorisation présentée par la Société S.P.L. DELTA 3, relative à l'exploitation d'un bâtiment logistique « Lot N° 1 » Zone LD de la plate-forme Multimodale et logistique DELTA 3, sur la Commune de DOURGES.
  
- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,  
Jeanne-Marie DUBOIS



### ONCES ADMINISTRATIVES

3 décembre 2015 relatif au tarif annuel des amonnes judiciaires et légales, artre fit à la ligne par colonne : Nord 5,25 euros - Pas-de-Calais 5,25 euros.

### PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction de la Coordination, des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial  
Bureau des Installations Classes, de l'Unité Publique et de l'Environnement  
Section Installations Classes

### Commune de DOURGES

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE**  
DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER  
UN BÂTIMENT LOGISTIQUE - LOT n° 1 'AU NIVEAU DE LA ZONE LD,  
DE LA PLATE-FORME MULTIMODALE ET LOGISTIQUE DELTA 3  
PAR LA SOCIÉTÉ S.P.L DELTA 3

éoution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 24 avril 2018, une  
enquête publique environnementale est ouverte pendant 31 jours à partir du 14 mai 2018,  
demande d'autorisation d'exploiter un bâtiment logistique " Lot n° 1 " au niveau de  
le LD, de la plate-forme Multimodale et logistique DELTA 3, sur la commune de DOUR-  
ar la société S.P.L DELTA 3.

manuel FAVREUILLE est chargé du suivi du dossier de la société S.P.L DELTA 3  
03.28.16.90.70).  
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier sur support  
rt relatif à cette installation, en Mairie de DOURGES, 18, rue Léon Gambetta, du lundi  
ndredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h, ainsi que du dossier  
nformatif numérique à l'adresse suivante : [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) - Publications -  
itiation du Public - Enquête Publique - CPE Autorisation.  
Ce dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfec-  
du Pas-de-Calais - Services Installations Classes - Rue Ferdinand Buisson - 62020 AR-  
cedes 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.  
Une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont insérés au dossier d'en-  
quête publique.

Personnes qui auraient des observations à faire valeur au sujet de cette installation sont  
ées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de DOURGES du  
14 mai 2018 au mercredi 13 juin 2018 inclus, soit à les transmettre par courrier en  
le de DOURGES ou les formuler à M. Philippe ROUSSEL, commissaire-enquêteur, qui  
présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- le lundi 14 mai 2018 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mardi 22 mai 2018 de 14 h 00 à 17 h 00
- le lundi 28 mai 2018 de 9 h 00 à 12 h 00
- le samedi 9 juin 2018 de 9 h 00 à 12 h 00
- le vendredi 13 juin 2018 de 14 h 00 à 17 h 00

Observations et propositions du public pourront également être formulées, du 14 mai  
au 13 juin 2018, à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> - Publications  
nstitution du Public - Enquête Publique - CPE Autorisations.  
La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition  
du public, pendant un an, en mairie de DOURGES ainsi que dans les mairies précitées. A  
je de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.  
Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-  
de-Calais : [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) - Publications - Consultation du Public - Enquête  
Publique - CPE Autorisations, les informations relatives à ce projet.

VDN 18/15/2018

de Metzopole ou par  
propriétaires des  
sier concerné, ne  
tenant  
- Publie sur le site internet de la commune pendant toute la durée de l'enquête, à l'adresse :  
[www.attiches.com](http://www.attiches.com)  
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à disposition  
du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie d'ATTI-  
CHES aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et à la Préfecture du Nord, et  
publiée sur le site internet de la commune à l'adresse : [www.attiches.com](http://www.attiches.com)

### PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction de la Coordination, des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial  
Bureau des Installations Classes, de l'Unité Publique et de l'Environnement  
Section Installations Classes

### Commune de DOURGES

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE**  
DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER  
UN BÂTIMENT LOGISTIQUE - LOT n° 1 'AU NIVEAU DE LA ZONE LD,  
DE LA PLATE-FORME MULTIMODALE ET LOGISTIQUE DELTA 3  
PAR LA SOCIÉTÉ S.P.L DELTA 3

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 24 avril 2018, une  
enquête publique environnementale est ouverte pendant 31 jours à partir du 14 mai 2018,  
sur la demande d'autorisation d'exploiter un bâtiment logistique " Lot n° 1 " au niveau de  
la zone LD, de la plate-forme Multimodale et logistique DELTA 3, sur la commune de DOUR-  
GES par la société S.P.L DELTA 3.

M. Emmanuel FAVREUILLE est chargé du suivi du dossier de la société S.P.L DELTA 3  
(Tél : 03.28.16.90.70).  
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier sur support  
papier relatif à cette installation, en Mairie de DOURGES, 18, rue Léon Gambetta, du lundi  
au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h, ainsi que du dossier  
sous format numérique à l'adresse suivante : [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) - Publications -  
Consultation du Public - Enquête Publique - CPE Autorisation.  
Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfec-  
ture du Pas-de-Calais - Services Installations Classes - Rue Ferdinand Buisson - 62020 AR-  
RCS cedex 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.  
Une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont insérés au dossier d'en-  
quête publique.

Personnes qui auraient des observations à faire valeur au sujet de cette installation sont  
indiquées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de DOURGES du  
lundi 14 mai 2018 au mercredi 13 juin 2018 inclus, soit à les transmettre par courrier en  
Mairie de DOURGES ou les formuler à M. Philippe ROUSSEL, commissaire-enquêteur, qui  
sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- le lundi 14 mai 2018 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mardi 22 mai 2018 de 14 h 00 à 17 h 00
- le lundi 28 mai 2018 de 9 h 00 à 12 h 00
- le samedi 9 juin 2018 de 9 h 00 à 12 h 00
- le vendredi 13 juin 2018 de 14 h 00 à 17 h 00

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 14 mai  
2018 au 13 juin 2018, à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> - Publications  
nstitution du Public - Enquête Publique - CPE Autorisations.  
La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition  
du public, pendant un an, en mairie de DOURGES ainsi que dans les mairies précitées. A  
l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.  
Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-  
de-Calais : [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) - Publications - Consultation du Public - Enquête  
Publique - CPE Autorisations, les informations relatives à ce projet.

2828 VDN 27/14/2018

**Maitre Brigitte PEI**  
AVOC  
17, Avenue des Dentelles  
Par : Maitre Emmanuel LOEUILLE liquidateur de  
des Dentelles 59300 VALENCIENNES

Au plus offrant et den  
Au Tribunal de Grande Instance de VALENCIEN  
JEUDI 21 JUNE 2

Un immeuble à usage d'habitation sis à ARFRE  
AB n° 219 d'une contenance de 12 ares 20 centi-  
-Au rez de chaussée : entrée, salon, séjour, cuisine  
et deux autres pièces.  
- A l'étage : 3 chambres, grenier aménageable  
- Cave, garage, jardin  
L'immeuble est libre d'occupation  
**LA MISE A PRIX EST DE .....**  
Avec faculté de baisse de mise à prix du  
puis du tiers en cas de carence

Les enchères ne peuvent être portées que par un  
VALENCIENNES.  
La vente aura lieu aux conditions stipulées au ca  
gré du Juge de l'exécution et au cabinet de M  
Maitre WALLART, huissier de justice à VALENCI

## LA VOIX ANNONCES

Pour tr  
ce que  
chaque



**De :** LEGRAND Laurent PREF62-DCPPAT  
**Envoyé le :** jeudi 14 juin 2018 09:54  
**À :** PHILIPPE ROUSSEL  
**Objet :** Re: EP DELTA 3 DOORGES

Bonjour M. Roussel,

Comme je vous l'avez prédit cette enquête a été calme en observations et présence en permanences, ici il n'y a aucune observation sur le site internet

Bon courage pour les rapports  
Bonne journée  
bien cordialement

---

Envoyé en tant que courrier électronique à partir d'un ordinateur portable  
L'imprimante - 03 20 65 29 71

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] EP DELTA 3 DOORGES  
**De :** PHILIPPE ROUSSEL <[philippe.rousseau2016@gmail.com](mailto:philippe.rousseau2016@gmail.com)>  
**Pour :** LEGRAND Laurent PREF62-DCPPAT <[laurent.legrand@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:laurent.legrand@pas-de-calais.gouv.fr)>  
**Date :** 14/06/2018 09:42

Bonjour Monsieur LEGRAND,

L'enquête s'est terminée hier 13 juin 2018 à 17h comme prévu.

J'ai pu rencontrer M. FAVREUILLE à l'issue de cette dernière permanence ce qui a été l'occasion de faire le point sur le dossier.

Aucune observation n'a été déposée sur le registre.

Afin de compléter mon rapport, je vous serai reconnaissant de me signaler si vous avez reçu des observations par messagerie à l'adresse dédiée que vous avez mis en oeuvre et indiqué dans l'arrêté préfectoral du 24 avril 2018.

En vous remerciant pour votre retour,

Bien cordialement,

Philippe ROUSSEL  
CE TA de Lille

--

Philippe ROUSSEL  
06 11 99 74 08 03 20 65 29 71